

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 120 (1975)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Communiqué : concours de la Société suisse des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans le rapport d'experts, qui sera publié prochainement, la commission s'est exprimée sur les principes d'un futur règlement sur le service civil suisse de remplacement qui seraient insérés dans une loi fédérale.

DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL
Information

Communiqué
Concours de la Société suisse des Officiers

La SSO organise un concours destiné à encourager l'étude hors service des problèmes concernant notre défense nationale. Ce concours porte sur trois catégories de travaux, à savoir:

- travaux de dimensions restreintes;
- propositions;
- études.

Dans la catégorie « Travaux de dimensions restreintes », la SSO impose les thèmes suivants:

- moyens et méthodes de l'instruction moderne;
- la relève des cadres de milice;
- problèmes de la défense antichar dans l'infanterie;
- la question des cadres dans la protection civile.

Dans les catégories « Propositions » et « Etudes », le choix du sujet est libre.

Le concours est ouvert à tous les officiers.